

[Texte]

**The Chairman:** Mr. Mackasey, he can do that when I finally determine that the motion is in order. If you could give me some advice as to whether you think it is in order or not, and then when I say it is in order, Mr. Mackasey, Mr. Korchinski can . . .

• 1735

**Mr. Mackasey:** Mr. Chairman, you just mentioned the terms of reference yourself. I would like to repeat them. I do not think they include delegations. I think they are asking for correspondence. You tell me where it says delegations of people? Would you re-read them for us?

**The Chairman:** The Committee rules. It is under the powers of Committees, Standing Order 65.(8). Let me go back just a little further.

Standing committees shall be severally empowered to examine and enquire into all such matters as may be referred to them by the House, and, to report from time to time, and, except when the House otherwise orders, to send for persons, papers and records, to sit while the House is sitting . . .

It goes on to say some more things, but that is the pertinent point.

We have our terms of reference, the expenditures of the National Harbours Board under the Department of Transport.

Apparently, Mr. Korchinski, in moving this motion thinks this Hudson Bay Route Association can lend some wisdom to the improvements or greater use of the port at Churchill. I do not know whether they can or not. I think the motion is in order, however, and I wish the Committee would rule on it quickly.

**Some hon. Members:** Agreed.

**The Chairman:** Mr. Campbell.

**Mr. Campbell:** Mr. Chairman, could you read that motion again? It was kind of mumbled and there was noise.

**The Chairman:** Mr. Korchinski moves:

That the Hudson Bay Route Association be invited to present their case before this Committee in relation to the Churchill port.

I think what he really means is to invite them to appear before the Transport Committee regarding Harbour Board expenditures.

**Mr. Campbell:** Before we vote then, I think I would like a little more explanation just what he means. This seems very vague and inconsistent with what we have been discussing.

**The Chairman:** I will rule the motion in order. Mr. Korchinski can speak on his motion if he wants.

[Interprétation]

**Le président:** Monsieur Mackasey, il pourrait le faire quand j'aurai déclaré la motion recevable. Si vous pouvez me donner conseil pour que je puisse prendre une décision dans un sens ou dans l'autre et si je décide que la motion est recevable, monsieur Mackasey, M. Korchinski peut . . .

**M. Mackasey:** Monsieur le président, vous venez vous-même de nous faire part de votre mandat. J'aimerais répéter vos prérogatives. Je ne crois pas qu'elles renferment des délégations. A mon sens, ils demandent un échange de courrier. Vous pouvez me dire où se trouvent les délégations de personnes? Pourriez-vous nous en faire une nouvelle lecture?

**Le président:** Il s'agit du règlement des comités. On retrouve ce que vous nous demandez aux termes des pouvoirs des comités dans le Règlement de la Chambre des communes au paragraphe 8, de l'article 65. Laissez-moi remonter à un peu plus loin.

Les comités permanents sont autorisés individuellement à faire étude et enquête sur toutes les questions qui leur sont déferées par la Chambre et à faire rapport à ce sujet à l'occasion; sauf lorsque la Chambre en ordonne autrement, ils sont autorisés à convoquer des personnes et à exiger la production de documents et dossiers, à se réunir pendant que la Chambre siège . . .

Le Règlement ajoute d'autres choses mais c'est là l'argument pertinent.

Nous avons notre mandat qui est nul autre que l'étude des dépenses du Conseil des ports nationaux au chapitre du ministère des Transports.

Il appert que M. Korchinski, en proposant cette motion, pense que l'Association de la route de la Baie d'Hudson pourrait nous apporter un peu de sagesse dans nos entreprises d'amélioration ou de meilleur usage du port de Churchill. Je ne sais pas si cette association peut le faire. Je pense que la motion est conforme au Règlement et je voudrais que le Comité se prononce rapidement à cet égard.

**Des voix:** D'accord.

**Le président:** Monsieur Campbell.

**M. Campbell:** Monsieur le président, pourriez-vous relire la motion? Je l'ai entendue marmonnée au milieu de tout ce bruit.

**Le président:** Monsieur Korchinski propose:

Que l'Association de la route de la Baie d'Hudson soit invitée à présenter sa cause devant ce Comité en rapport avec l'installation portuaire de Churchill.

A mon sens, ce qu'il veut dire c'est qu'il entend les inviter à comparaître devant le Comité des transports eu égard aux dépenses de la Commission des ports nationaux.

**M. Campbell:** Avant de passer aux voix j'aimerais en savoir un peu plus long sur ce qu'il veut dire au juste. Cette motion me semble très vague et s'inscrit mal dans le cadre de ce que nous avons discuté.

**Le président:** Je décide que la motion est recevable. M. Korchinski peut se prononcer sur sa motion s'il le veut bien.